

**ANNEE 2024**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 18 JUIN 2024**

*Délibération n°*

**2024057**

Date de convocation : 13/06/2024

Date d'affichage : 20/06/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

|                    |   |    |
|--------------------|---|----|
| Nombre de présents | : | 16 |
| Pouvoirs           | : | 7  |
| Nombre de votants  | : | 23 |

Pour : 23 (dont 7 pouvoirs)  
Abstention : 0  
Contre : 0

**Adopté à l'Unanimité**

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 064-216401000-20240618-20240057-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, située à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le jeudi 13 juin 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présent(e)s : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Cédric BRESAC, Jean-Baptiste HALTY, Philippe ENSALES, Marc PERRIER, M. Mikel AMILIBIA, Mmes Valérie REcart, Emmanuelle DALLET, Laure TRÉMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Bénédicte LARCEBEAU Marie GRABET dit BOUCHET, Céline FAYS, Maud BARRAL, Valérie ETCHART.

Absents excusé (e)s : M. Yannick BASSIER (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), M. Frédéric ETCHEGARAY (pouvoir à M. Philippe ENSALES), M. Bernard COMBES (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), M. Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), M. Christian GARRIGUES (pouvoir à Jean-Baptiste HALTY), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Marie GRABET DIT BOUCHET), Mme Guénaël LE CAM (pouvoir à Mme Valérie ETCHART).

Secrétaire de séance : Marie GRABET dit BOUCHET.

**OJ n°5 : Versement d'une subvention exceptionnelle  
pour les 35 ans de la Biez Bat Musique**

Rapporteur : Mme Valérie RÉCART, adjointe à la vie associative et à la communication

L'adjointe à la vie associative explique que l'association Biez Bat Musique fête ses 35 ans d'existence en 2024. Cette association contribue activement à l'apprentissage du solfège et des pratiques musicales sur la commune depuis sa création. De nombreux enfants, mais aussi des adultes, bénéficient des enseignements dispensés par des professeurs compétents et aguerris.

Le vendredi 28 juin 2024 en soirée, la Biez Bat Musique organisera un évènement musical et convivial pour fêter ses 35 ans. Plusieurs temps forts sont au programme de cette manifestation qui se déroulera sur la place du bourg.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de soutenir cette initiative par l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 900 euros.

Le CONSEIL MUNICIPAL

APRES avoir entendu l'exposé de Madame le Maire Adjoint,

APRES en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 900 euros au profit de l'association Biez Bat Musique,

PRECISE que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2024.

Fait à Bassussarry, le 18 juin 2024.

Le Maire,  
**Michel LAHORGUE**

